



Beaupréau-en-Mauges, le 14 février 2019

Préfecture de Maine et Loire
Direction de l'interministérialité et du
développement durable
Bureau des ICPE et de la protection du patrimoine
Place Michel Debré
49934 ANGERS CEDEX 9

Objet : Avis sur l'ICPE SAS Métha Mauges – Unité de méthanisation à Jallais et Villedieu-la-Blouère

A l'attention de Marie-Cécile Bigot

Dossier suivi par : Agathe CHAUVIN (animatrice du SAGE)
Courriel : contact@evrethausaintdenis.fr

Référence ANAE du dossier : AEU_49_2019_43_METHA MAUGES - BEAUPREAU-EN-MAUGES

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu le dossier cité en objet et nous vous en remercions. Celui-ci a été examiné par le bureau de CLE et semble répondre aux enjeux mis en exergue dans le SAGE Évre – Thau – St Denis, à la fois sur les plans techniques, administratifs et réglementaires. Nous n'avons donc aucune remarque particulière à formuler.

Nous souhaitons préciser que Monsieur Jean-Robert GACHET, Président de la CLE du SAGE Évre – Thau – St Denis faisant partie des agriculteurs adhérents au projet cité en objet, celui-ci n'a pas participé aux échanges sur ce dossier.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à ces considérations,
Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

André Grimault, Vice-Président de de
la Commission Locale de l'eau du
SAGE Evre - Thau - St Denis

SAGE ÈVRE - THAU - ST DENIS